

DIRCOFI CENTRE OUEST : LE RAS LE BOL SE GENERALISE !

La situation que nous connaissons actuellement est inédite sur tous les plans.

Inédite pour la fonction publique. Les orientations gouvernementales ne font plus mystère d'en finir avec une conception et une organisation de la fonction publique qui a pourtant un actif à faire valoir. Nos dirigeants se ruent avec l'aveuglement de la foi des convertis, de manière inconséquente et brutale pour **accélérer les déstructurations dont sont victimes les agents et les citoyens.**

Inédite pour la DGFIP. Au-delà de l'ampleur, injustifiable, des 2 130 suppressions d'emplois, la DGFIP est désormais attaquée en son cœur pour ne pas dire son identité, tout à la fois en matière de gestion et de reconnaissance des agents et aussi de missions, lesquelles auront rarement été aussi affaiblies. **Moins de moyens pour plus de travail, l'équilibre est rompu...**

Inédite pour la sphère du Contrôle Fiscal et pour la DIRCOFI Centre Ouest. **Rarement la crise de confiance aura affecté à ce point les relations professionnelles au sein de la DIRCOFI Centre Ouest.** Le cocktail de cette situation est connu : surcharge de travail, pilotage des services à vue, changement d'applications informatiques mal maîtrisé, augmentation des objectifs, perte de sens de la mission, suppression de postes notamment au niveau des cellules d'appui, perte de garanties liées aux règles de gestion des agents, nouvelle philosophie du contrôle fiscal (loi ESSOC), nouvel outil dangereux de management (le « suivi de compétences »)...

Les doléances des agents s'amoncellent et la Direction regarde ailleurs, préférant penser que l'intendance suivra...

► PROGRAMMATION BEP, PIP ET CELLULES D'APPUI : la religion du « data mining » !

Rappelons qu'au départ, il y a une importante fraude fiscale estimée entre 60 et 80 milliards d'euros par an au niveau national. Les services de programmation participent à la détection de cette fraude. Or, les services internes de la DIRCOFI Centre Ouest sont pressurisés pour compenser l'affaiblissement des moyens des DRFIP/DDFIP en la matière (à l'échelon national, 3 100 emplois ont été supprimés dans les services de programmation et de CSP depuis 2010).

Mais grâce au « data mining », les problèmes de programmation sont en voie d'être résolus ! On est prié de le croire ! Comme l'écrit Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes Publics, « ...l'algorithme tend à remplacer le flair et l'expérience,... » ! Aujourd'hui, les premières fiches 3909 issues du « data mining » sont inexploitable sans le flair, l'expérience et la technicité des programmeurs...

► BRIGADES DE VERIFICATION : le « bateau ivre » du contrôle fiscal !

Les chefs de brigade et les vérificateurs voient le cadencement des programmes de vérification se détériorer. Outre une alimentation erratique en fiches 3909, les brigades de vérification se voient imposer des objectifs rehaussés depuis le 1er janvier 2018, sur fond de nouvelles procédures (Examen de Comptabilité et CSP suite à 3909). Ces nouvelles procédures (notamment l'EC) peuvent se révéler plus chronophages que prévu. En principe, la procédure d'EC est supposée générer des investigations moins approfondies et des demandes de pièces justificatives moins importantes que la Vérification de Comptabilité.

Or la formalisation liée à l'exigence du respect du débat oral et contradictoire est plus longue qu'en VG (retracer par écrit les échanges par téléphone). Au surplus, les demandes d'explication et de pièces justificatives ouvrent des délais de réponse (minimum 30 jours) à intégrer pour le vérificateur dans le délai du contrôle.

Après un flottement en début d'année sur la déclinaison des nouveaux objectifs au niveau local, la Direction justifie l'augmentation des objectifs par l'existence de procédures plus légères (EC et CSP). Cette explication se heurte pourtant à la réalité du terrain : il n'y a pas assez d'EC et de CSP pour tout le monde... Certains vérificateurs peuvent se retrouver avec 14 VG ! Cette situation est inacceptable. Le changement des indicateurs du contrôle fiscal au 1^{er} janvier 2018 s'avère un jeu de bonneteau au seul profit de la Direction. Et chose inédite à la DIRCOFI Centre Ouest, les objectifs par vérificateur sont différents d'une brigade à l'autre : 13 ou 14 dossiers à rendre pour 2018. Cette différence d'objectifs selon la brigade introduit une insupportable inégalité entre les vérificateurs.

En fin d'année, pour atteindre le nombre d'affaires fixés par brigade, certains peuvent être tentés de « vendanger » certains dossiers... La qualité ne doit pas s'effacer au profit d'un affichage quantitatif contestable et contesté : **arrêtons de cacher la poussière sous le tapis et pratiquons une opération vérité des indicateurs ! Pour ce faire, la DIRCOFI Centre Ouest doit tenir compte de l'état des services et revoir ses objectifs à la baisse ce qui permettrait de réduire les surcharges de travail pour les chefs de brigade, les vérificateurs, les agents des cellules d'appui, les agents des divisions de l'animation du CF et... les programmeurs !**

► DIVISION RH : la surchauffe permanente !

En amont de la fusion entre la DIRCOFI Ouest et la DIRCOFI Centre au 1^{er} septembre 2017, les équipes de la division 1 ont dû gérer un surcroît de travail significatif afin que le transfert des agents, du matériel et des contrats se fasse sans aucune interruption de service. Si cette mission a été parfaitement menée par l'équipe de la division 1, dans un contexte de tension importante en termes d'effectifs, de nouvelles contraintes sont venues alourdir les tâches des agents de la division RH. Le déploiement du logiciel SIRHIUS ne s'est pas opéré sans difficulté. La préfiguration du Télétravail et son déploiement demandent un suivi significatif. La nouvelle organisation de la gestion des ressources humaines au sein de notre administration (Centre de Service de Ressources Humaines (CSRH) à Saint-Brieuc et le service d'information aux agents (SIA) à Melun) mobilise fortement les équipes en place pour une mise en place le 1^{er} janvier 2019.

► DIVISION AFFAIRES JURIDIQUES : la fusion n'est toujours pas absorbée !

La mise en place de la DIRCOFI Centre Ouest a eu des répercussions importantes sur la charge de travail de la division des affaires juridiques. Or, plus d'un an après, la division peine à revenir à la normale.

Certes des mesures ont été prises au niveau de la Cellule ERICA, du traitement des contentieux et des TA, notamment par l'anticipation de la fusion et la prise en charge de dossiers du Centre avec six mois d'avance. Toutefois, malgré ce surcroît de travail en amont, la situation reste particulièrement difficile pour les agents de ce service qui sont sous tension depuis maintenant 18 mois. Le discours qui consiste à dire que ça ira mieux demain ne constitue plus une réponse acceptable.

Tous les agents qui se déplacent subissent la hausse des taxes sur le carburant, accentuée sur le diesel, ce qui augmente le coût des déplacements professionnels, sans oublier les augmentations régulières des cotisations d'assurance et des frais d'entretien. **Il est indispensable de revaloriser les indemnités kilométriques** pour tenir compte des réalités économiques.

Face à ce raz le bol généralisé, **Solidaires Finances Publiques continuera de défendre les agents de la DIRCOFI Centre Ouest dans l'exercice de leur mission de service public et réaffirme nos besoins** en moyens humains, juridiques, techniques et matériels, mais aussi **de considération et de respect pour les personnels.**